

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'OKA**

**Mardi 3 décembre 2019**

Assemblée publique de consultation, tenue à la salle des Loisirs, 174, rue Saint-Jean-Baptiste à Oka, à 18 h 50 à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Pascal Quevillon

Et

Madame la conseillère,  
Messieurs les conseillers,

Joëlle Larente  
Jérémy Bourque  
Jules Morin  
Steve Savard  
Yannick Proulx

Sont également présents :

La directrice générale, Mme Marie Daoust  
La directrice des finances, Mme Annie Chardola  
La responsable des communications et du tourisme,  
Mme Colette Beaudoin  
Le directeur général adjoint et directeur du service de l'urbanisme,  
M. Charles-Élie Barrette

**Absence motivée :**

Madame la conseillère Stéphanie Larocque

Dans la salle : 3 personnes.

**Ouverture de l'assemblée publique de consultation**

Monsieur le maire déclare l'assemblée publique de consultation ouverte.

**Présentation des projets de règlement de concordance suivants :**

- 2016-149-7 modifiant le Règlement numéro 2016-149 concernant le zonage afin d'autoriser une dérogation à l'interdiction de construire en zone inondable;
- numéro 2016-148-1 modifiant le Règlement numéro 2016-148 portant sur le plan d'urbanisme numéro 2016-148 afin de mettre en œuvre la 2<sup>e</sup> demande à portée collective;
- 2016-149-8 modifiant le Règlement numéro 2016-149 concernant le zonage afin de mettre en œuvre la 2<sup>e</sup> demande à portée collective.

Monsieur le maire donne la parole au directeur général adjoint et directeur du service de l'urbanisme afin qu'il présente et apporte certaines précisions quant aux projets de règlement de concordance numéro 2016-149-7, 2016-148-1 et 2016-149-8.

### **Période de questions**

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 18 h 59.

Un citoyen demande si la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a accepté les demandes à portée collective.

N'ayant plus de questions, monsieur le maire clôt la période de questions à 19 h.

### **Levée de l'assemblée publique de consultation**

L'assemblée publique de consultation se termine à 19 h.

**Pascal Quevillon**  
**Maire**

**Marie Daoust**  
**Directrice générale**